

L'ABELLE

REVUE PAR S. HAYES, DELAUNAY & DUCLOS

NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI (MATIN) 15 AVRIL 1830.

INTERIEUR

Nouvelle-Orleans, 15 Avril.

La navire Buvoier, Meridien, arrivé hier soir, est parti du Havre dans la matinée du 5 mars. Le capitaine a eu la complaisance de nous donner des journaux de Paris, mais ils ne vont que jusqu'au 28 de février. Le Messager des Chambres annonce que d'après ses correspondants de Toulouse, le bruit s'y répandait confidentiellement que le duc d'Angoulême, en sa qualité de grand amiral de France, allait prendre le commandement des forces de terre et de mer de l'expédition projetée; que le comte Guilleminot sera son major-général à terre, et que le baron de Mackau sera vice-amiral de la flotte.

Le Calignani's Message porte de 2110 la majorité des membres anti-ministériels, à la Chambre des Députés. Nous donnons aujourd'hui, et nous continuerons de donner tant que nous n'aurons rien de plus important la continuation des nouvelles apportées par le Bolivar.

Le New York American s'exprime ainsi en parlant des modifications constitutionnelles adoptées par le congrès de Bogota: «Les vrais desseins du Bolivar sont en cachés dans l'ombre. Le cadre de la nouvelle forme de gouvernement, ou de la constitution, adoptée par le congrès de la Colombie, et publié mardi, établit que le pouvoir exécutif sera confié à un président non responsable. On ne sait pas encore si la présidence sera donnée pour un terme limité ou à vie. Toute fois, l'irresponsabilité du président est clairement établie. Le système sous lequel on peut exercer un pouvoir despotique, n'est pas une chose bien essentielle: un président débarrassé de toute responsabilité directe devant le peuple, peut être aussi absolu qu'un czar moscovite. Ainsi, la modicité du titre sous lequel on désignera à l'avenir la suprématie de Bolivar (car personne, nous pensons, ne doute qu'il ne soit nommé président) ne nous rassure nullement sur ses vues ultérieures. Il a encore la liberté de choix, ou de mérite de voir son successeur placé à côté de celui du grand Washington, ou de se voir confondu dans la foule de ces usurpateurs heureux des libertés de leur pays. Sa tâche, nous le savons, est difficile, très difficile, même avec des intentions honnêtes et un zèle sincère pour la cause de la liberté; mais il vaudrait mieux pour son immortalité, qu'il périt en cherchant à soutenir des principes libres par des institutions libres; plutôt que de désespérer du succès et de rattacher de sa propre main les mêmes chaînes dont il a délivré son pays et que, par ses nobles et courageux efforts, il a eu l'honneur de briser pour jamais.

«Nous voudrions croire que Bolivar peut encore réaliser les espérances que ses admirateurs et ses amis de ce pays ont conçues; mais... et nous nous arrêtons là.»

(Communiqué.)

ELECTIONS DE JUILLET.

L'Argus public dans son N°. d'hier un article duquel il résulterait que Mr. BEAUVAIS n'a pour lui aucune chance, que la majorité des votes est comptée d'avance en faveur de ses antagonistes, et que cet honorable candidat, à moins de vouloir s'exposer à une lutte inégale, n'a plus qu'à sortir de la lice.

De pareilles assertions sont au moins prématurées, et calculées pour donner le change à l'opinion populaire; c'est ainsi qu'en affectant de rabaisser les chances d'un candidat, on rehausse celles de ses adversaires, et qu'on enlève aux électeurs leurs votes, par la crainte de les voir perdus.

Les amis de Mr. Beauvais croyent devoir, dans l'intérêt de la vérité seule, protester contre les hypothèses avancées par l'Argus. Ils déclarent les preuves en mains, que d'après les lettres qu'ils ont reçues et reçoivent journellement d'un grand nombre de paroisses, M. Beauvais y a les chances les plus favorables, et qu'il est assuré de la majorité dans la ville.

Loin qu'il y ait faiblesse, comme le prétend l'Argus, de la part de Mr. Beauvais, à persister dans sa candidature, ceux qui jugent les hommes d'après leurs actions, pensent qu'il y a chez un citoyen un désintéressement rare, une force d'âme et une dignité peu commune, à descendre spontanément d'un rang que le silence ou l'ambiguïté de la loi l'autorisent peut être à conserver, pour venir ensuite, fort de sa conscience, le redemander aux suffrages libres de ses concitoyens.

CREOLE.

INTERIEUR.

ESPAGNE.

On écrit de Madrid le 15 février: «Depuis plusieurs jours nous sommes dans l'inquiétude. Les ouvriers de la manufacture des tabacs que l'on a voulu contraindre à fabriquer des tabacs de mauvaise qualité se sont soulevés et se sont portés à des voies de fait envers le directeur de l'établissement. Les troupes ont été envoyées pour arrêter ces désordres, mais leur intervention a été inutile. Les ouvriers, au nombre de 4,000 ont formé dans les rues des groupes tumultueux du milieu desquels se sont élevés les cris de mort aux ministres! Mort à Ballesle ou! Mort aux traitants! La garde du palais a été dispersée, et des ordres ont été donnés aux troupes de faire des patrouilles dans la ville. La journée d'hier s'est passée au milieu de scènes de cette nature. Les ministres persistent fort inquiets, et l'on tremble avec raison à l'aspect de cette multitude dont l'impétuosité et le courage sont trop connus.

«On écrit de Madrid le 15 février: «Depuis plusieurs jours nous sommes dans l'inquiétude. Les ouvriers de la manufacture des tabacs que l'on a voulu contraindre à fabriquer des tabacs de mauvaise qualité se sont soulevés et se sont portés à des voies de fait envers le directeur de l'établissement. Les troupes ont été envoyées pour arrêter ces désordres, mais leur intervention a été inutile. Les ouvriers, au nombre de 4,000 ont formé dans les rues des groupes tumultueux du milieu desquels se sont élevés les cris de mort aux ministres! Mort à Ballesle ou! Mort aux traitants! La garde du palais a été dispersée, et des ordres ont été donnés aux troupes de faire des patrouilles dans la ville. La journée d'hier s'est passée au milieu de scènes de cette nature. Les ministres persistent fort inquiets, et l'on tremble avec raison à l'aspect de cette multitude dont l'impétuosité et le courage sont trop connus.

«On écrit de Madrid le 15 février: «Depuis plusieurs jours nous sommes dans l'inquiétude. Les ouvriers de la manufacture des tabacs que l'on a voulu contraindre à fabriquer des tabacs de mauvaise qualité se sont soulevés et se sont portés à des voies de fait envers le directeur de l'établissement. Les troupes ont été envoyées pour arrêter ces désordres, mais leur intervention a été inutile. Les ouvriers, au nombre de 4,000 ont formé dans les rues des groupes tumultueux du milieu desquels se sont élevés les cris de mort aux ministres! Mort à Ballesle ou! Mort aux traitants! La garde du palais a été dispersée, et des ordres ont été donnés aux troupes de faire des patrouilles dans la ville. La journée d'hier s'est passée au milieu de scènes de cette nature. Les ministres persistent fort inquiets, et l'on tremble avec raison à l'aspect de cette multitude dont l'impétuosité et le courage sont trop connus.

«On écrit de Madrid le 15 février: «Depuis plusieurs jours nous sommes dans l'inquiétude. Les ouvriers de la manufacture des tabacs que l'on a voulu contraindre à fabriquer des tabacs de mauvaise qualité se sont soulevés et se sont portés à des voies de fait envers le directeur de l'établissement. Les troupes ont été envoyées pour arrêter ces désordres, mais leur intervention a été inutile. Les ouvriers, au nombre de 4,000 ont formé dans les rues des groupes tumultueux du milieu desquels se sont élevés les cris de mort aux ministres! Mort à Ballesle ou! Mort aux traitants! La garde du palais a été dispersée, et des ordres ont été donnés aux troupes de faire des patrouilles dans la ville. La journée d'hier s'est passée au milieu de scènes de cette nature. Les ministres persistent fort inquiets, et l'on tremble avec raison à l'aspect de cette multitude dont l'impétuosité et le courage sont trop connus.

«On écrit de Madrid le 15 février: «Depuis plusieurs jours nous sommes dans l'inquiétude. Les ouvriers de la manufacture des tabacs que l'on a voulu contraindre à fabriquer des tabacs de mauvaise qualité se sont soulevés et se sont portés à des voies de fait envers le directeur de l'établissement. Les troupes ont été envoyées pour arrêter ces désordres, mais leur intervention a été inutile. Les ouvriers, au nombre de 4,000 ont formé dans les rues des groupes tumultueux du milieu desquels se sont élevés les cris de mort aux ministres! Mort à Ballesle ou! Mort aux traitants! La garde du palais a été dispersée, et des ordres ont été donnés aux troupes de faire des patrouilles dans la ville. La journée d'hier s'est passée au milieu de scènes de cette nature. Les ministres persistent fort inquiets, et l'on tremble avec raison à l'aspect de cette multitude dont l'impétuosité et le courage sont trop connus.

«On écrit de Madrid le 15 février: «Depuis plusieurs jours nous sommes dans l'inquiétude. Les ouvriers de la manufacture des tabacs que l'on a voulu contraindre à fabriquer des tabacs de mauvaise qualité se sont soulevés et se sont portés à des voies de fait envers le directeur de l'établissement. Les troupes ont été envoyées pour arrêter ces désordres, mais leur intervention a été inutile. Les ouvriers, au nombre de 4,000 ont formé dans les rues des groupes tumultueux du milieu desquels se sont élevés les cris de mort aux ministres! Mort à Ballesle ou! Mort aux traitants! La garde du palais a été dispersée, et des ordres ont été donnés aux troupes de faire des patrouilles dans la ville. La journée d'hier s'est passée au milieu de scènes de cette nature. Les ministres persistent fort inquiets, et l'on tremble avec raison à l'aspect de cette multitude dont l'impétuosité et le courage sont trop connus.

«On écrit de Madrid le 15 février: «Depuis plusieurs jours nous sommes dans l'inquiétude. Les ouvriers de la manufacture des tabacs que l'on a voulu contraindre à fabriquer des tabacs de mauvaise qualité se sont soulevés et se sont portés à des voies de fait envers le directeur de l'établissement. Les troupes ont été envoyées pour arrêter ces désordres, mais leur intervention a été inutile. Les ouvriers, au nombre de 4,000 ont formé dans les rues des groupes tumultueux du milieu desquels se sont élevés les cris de mort aux ministres! Mort à Ballesle ou! Mort aux traitants! La garde du palais a été dispersée, et des ordres ont été donnés aux troupes de faire des patrouilles dans la ville. La journée d'hier s'est passée au milieu de scènes de cette nature. Les ministres persistent fort inquiets, et l'on tremble avec raison à l'aspect de cette multitude dont l'impétuosité et le courage sont trop connus.

«On écrit de Madrid le 15 février: «Depuis plusieurs jours nous sommes dans l'inquiétude. Les ouvriers de la manufacture des tabacs que l'on a voulu contraindre à fabriquer des tabacs de mauvaise qualité se sont soulevés et se sont portés à des voies de fait envers le directeur de l'établissement. Les troupes ont été envoyées pour arrêter ces désordres, mais leur intervention a été inutile. Les ouvriers, au nombre de 4,000 ont formé dans les rues des groupes tumultueux du milieu desquels se sont élevés les cris de mort aux ministres! Mort à Ballesle ou! Mort aux traitants! La garde du palais a été dispersée, et des ordres ont été donnés aux troupes de faire des patrouilles dans la ville. La journée d'hier s'est passée au milieu de scènes de cette nature. Les ministres persistent fort inquiets, et l'on tremble avec raison à l'aspect de cette multitude dont l'impétuosité et le courage sont trop connus.

«On écrit de Madrid le 15 février: «Depuis plusieurs jours nous sommes dans l'inquiétude. Les ouvriers de la manufacture des tabacs que l'on a voulu contraindre à fabriquer des tabacs de mauvaise qualité se sont soulevés et se sont portés à des voies de fait envers le directeur de l'établissement. Les troupes ont été envoyées pour arrêter ces désordres, mais leur intervention a été inutile. Les ouvriers, au nombre de 4,000 ont formé dans les rues des groupes tumultueux du milieu desquels se sont élevés les cris de mort aux ministres! Mort à Ballesle ou! Mort aux traitants! La garde du palais a été dispersée, et des ordres ont été donnés aux troupes de faire des patrouilles dans la ville. La journée d'hier s'est passée au milieu de scènes de cette nature. Les ministres persistent fort inquiets, et l'on tremble avec raison à l'aspect de cette multitude dont l'impétuosité et le courage sont trop connus.

«On écrit de Madrid le 15 février: «Depuis plusieurs jours nous sommes dans l'inquiétude. Les ouvriers de la manufacture des tabacs que l'on a voulu contraindre à fabriquer des tabacs de mauvaise qualité se sont soulevés et se sont portés à des voies de fait envers le directeur de l'établissement. Les troupes ont été envoyées pour arrêter ces désordres, mais leur intervention a été inutile. Les ouvriers, au nombre de 4,000 ont formé dans les rues des groupes tumultueux du milieu desquels se sont élevés les cris de mort aux ministres! Mort à Ballesle ou! Mort aux traitants! La garde du palais a été dispersée, et des ordres ont été donnés aux troupes de faire des patrouilles dans la ville. La journée d'hier s'est passée au milieu de scènes de cette nature. Les ministres persistent fort inquiets, et l'on tremble avec raison à l'aspect de cette multitude dont l'impétuosité et le courage sont trop connus.

«On écrit de Madrid le 15 février: «Depuis plusieurs jours nous sommes dans l'inquiétude. Les ouvriers de la manufacture des tabacs que l'on a voulu contraindre à fabriquer des tabacs de mauvaise qualité se sont soulevés et se sont portés à des voies de fait envers le directeur de l'établissement. Les troupes ont été envoyées pour arrêter ces désordres, mais leur intervention a été inutile. Les ouvriers, au nombre de 4,000 ont formé dans les rues des groupes tumultueux du milieu desquels se sont élevés les cris de mort aux ministres! Mort à Ballesle ou! Mort aux traitants! La garde du palais a été dispersée, et des ordres ont été donnés aux troupes de faire des patrouilles dans la ville. La journée d'hier s'est passée au milieu de scènes de cette nature. Les ministres persistent fort inquiets, et l'on tremble avec raison à l'aspect de cette multitude dont l'impétuosité et le courage sont trop connus.

«On écrit de Madrid le 15 février: «Depuis plusieurs jours nous sommes dans l'inquiétude. Les ouvriers de la manufacture des tabacs que l'on a voulu contraindre à fabriquer des tabacs de mauvaise qualité se sont soulevés et se sont portés à des voies de fait envers le directeur de l'établissement. Les troupes ont été envoyées pour arrêter ces désordres, mais leur intervention a été inutile. Les ouvriers, au nombre de 4,000 ont formé dans les rues des groupes tumultueux du milieu desquels se sont élevés les cris de mort aux ministres! Mort à Ballesle ou! Mort aux traitants! La garde du palais a été dispersée, et des ordres ont été donnés aux troupes de faire des patrouilles dans la ville. La journée d'hier s'est passée au milieu de scènes de cette nature. Les ministres persistent fort inquiets, et l'on tremble avec raison à l'aspect de cette multitude dont l'impétuosité et le courage sont trop connus.

«On écrit de Madrid le 15 février: «Depuis plusieurs jours nous sommes dans l'inquiétude. Les ouvriers de la manufacture des tabacs que l'on a voulu contraindre à fabriquer des tabacs de mauvaise qualité se sont soulevés et se sont portés à des voies de fait envers le directeur de l'établissement. Les troupes ont été envoyées pour arrêter ces désordres, mais leur intervention a été inutile. Les ouvriers, au nombre de 4,000 ont formé dans les rues des groupes tumultueux du milieu desquels se sont élevés les cris de mort aux ministres! Mort à Ballesle ou! Mort aux traitants! La garde du palais a été dispersée, et des ordres ont été donnés aux troupes de faire des patrouilles dans la ville. La journée d'hier s'est passée au milieu de scènes de cette nature. Les ministres persistent fort inquiets, et l'on tremble avec raison à l'aspect de cette multitude dont l'impétuosité et le courage sont trop connus.

«On écrit de Madrid le 15 février: «Depuis plusieurs jours nous sommes dans l'inquiétude. Les ouvriers de la manufacture des tabacs que l'on a voulu contraindre à fabriquer des tabacs de mauvaise qualité se sont soulevés et se sont portés à des voies de fait envers le directeur de l'établissement. Les troupes ont été envoyées pour arrêter ces désordres, mais leur intervention a été inutile. Les ouvriers, au nombre de 4,000 ont formé dans les rues des groupes tumultueux du milieu desquels se sont élevés les cris de mort aux ministres! Mort à Ballesle ou! Mort aux traitants! La garde du palais a été dispersée, et des ordres ont été donnés aux troupes de faire des patrouilles dans la ville. La journée d'hier s'est passée au milieu de scènes de cette nature. Les ministres persistent fort inquiets, et l'on tremble avec raison à l'aspect de cette multitude dont l'impétuosité et le courage sont trop connus.

«On écrit de Madrid le 15 février: «Depuis plusieurs jours nous sommes dans l'inquiétude. Les ouvriers de la manufacture des tabacs que l'on a voulu contraindre à fabriquer des tabacs de mauvaise qualité se sont soulevés et se sont portés à des voies de fait envers le directeur de l'établissement. Les troupes ont été envoyées pour arrêter ces désordres, mais leur intervention a été inutile. Les ouvriers, au nombre de 4,000 ont formé dans les rues des groupes tumultueux du milieu desquels se sont élevés les cris de mort aux ministres! Mort à Ballesle ou! Mort aux traitants! La garde du palais a été dispersée, et des ordres ont été donnés aux troupes de faire des patrouilles dans la ville. La journée d'hier s'est passée au milieu de scènes de cette nature. Les ministres persistent fort inquiets, et l'on tremble avec raison à l'aspect de cette multitude dont l'impétuosité et le courage sont trop connus.

FRANCE.

Paris, 24 Février.

Indemnités payées aux Etats-Unis par Mr. de Polignac.

L'exécution des décrets de Berlin et de Milan avait fait éprouver des pertes fort grandes aux puissances neutres. Napoléon sentit bientôt le besoin de ménager les Etats-Unis, et quoiqu'en leur faveur l'effet de ces deux décrets impériaux; mais conformément à son système de prohibition universelle, il décréta, le même jour, un nouveau tarif aussi onéreux que l'ancien, et une prohibition absolue. On avait même donné si peu de publicité à cette déclaration, que les corsaires continuèrent à enlever et à maltraiter les bâtiments et les équipages américains, sous prétexte qu'ils avaient touché l'Angleterre, et que les décrets de Berlin et de Milan n'étaient pas revendus.

Dès l'année 1811 M. Barlow, auteur du poème anglais de la Colombie et ministre des Etats-Unis à Paris, réclama contre les pertes auxquelles on tel ordre de choses exposait ses compatriotes. Pendant quelque temps ces demandes et ces plaintes produisirent peu d'effet. Toutefois, dans l'année 1812, Napoléon conçut le projet de se rapprocher plus intimement des Etats-Unis, et il présenta l'oreille aux propositions du ministre américain, qui réclamait: 1°. La liberté de tous les bâtimens américains et la restitution des cargaisons à leurs propriétaires. 2°. Une indemnité pour les objets qui ne pouvaient être rendus, et cette indemnité stipulée de la manière la moins onéreuse au trésor impérial. Il déclarait même tenir plus au principe qu'une indemnité était due, qu'à l'argent qui devait en revenir à ses concitoyens; mais il le regardait comme éminemment important pour donner à la nation américaine la conviction des égards que lui accordait le gouvernement français, comme garantie des dommages qu'elle pourrait avoir à éprouver à l'avenir.

3°. Un traité de commerce par lequel on accorderait, sur les bases d'une juste réciprocité, toute liberté de communication proportionnée aux besoins des deux nations. M. Barlow faisait remarquer à cet égard qu'il était fort utile à la France que les Américains rapportassent de chez elle de bonnes conditions des produits manufacturés en échange de produits bruts, puis que par là les Etats-Unis ne se verraient pas forcés de devenir trop tôt un peuple manufacturier, et qu'ils habituerait, non-seulement les Etats-Unis, mais l'Amérique entière, à la consommation de marchandises françaises de préférence aux marchandises anglaises, et qu'à ce prix il deviendrait fort difficile aux négocians anglais de neutraliser les effets des négocians français qui seraient déjà en possession du marché.

Ce fut sur ces bases que Napoléon commença à prêter l'oreille à des négociations, et il donna même au duc de Daiberg, autant que nous pouvons nous le rappeler, plein pouvoir pour conclure promptement avec M. Barlow sur ces trois points. La négociation paraissait presque terminée, et déjà le principe de l'indemnité avait été réglé, et les Etats-Unis consentaient à ne pas recevoir d'argent comptant et à prendre sur eux tous les détails des réclamations, en se contentant d'une diminution convenue sur les droits de tonnage prélevés à l'entrée des ports, jusqu'à concurrence du paiement complet; de notre côté la Louisiane que nous ne possédions plus, et ne pouvions jamais songer à reconquérir, et enfin de quelques autres avantages, qui au lieu de nous être onéreux, faisaient même entrer dans notre trésor des sommes assez considérables.

Le départ de Napoléon pour la Pologne vint ajourner la conclusion de tous les arrangements. On se rappelle que M. Barlow, qui fut appelé auprès de lui, mourut en route des fatigues du voyage. Quelque temps s'écoula avant qu'on pût songer à renouer cette affaire; et d'ailleurs les événements les plus imposants se précipitaient les uns sur les autres; un empire tombait; la vieille Europe se reconstruisait d'après d'antiques souvenirs, déjà à moitié effacés; et pendant quelques années cette réclamation d'indemnité se perdit au milieu des désordres et du bruit de tant d'autres.

Nous apprenons qu'elle vient d'être remise aujourd'hui sur table. On aura profité de la blessure que donne à nos ministres leur impopularité à l'intérieur pour obtenir d'eux de plus grands sacrifices à l'extérieur. Ce n'est plus aujourd'hui, sans débourse d'argent comptant, par des diminutions de droits, et d'une manière profitable au trésor, qu'on règle cette indemnité, mais bien avec l'argent monnayé que donnera sans doute un nouvel emprunt dans lequel on pourra intéresser quelques amis. Dans l'arrangement stipulé en 1812, le gouvernement français, après avoir arrêté les bases de la réclamation, abandonnait le reste aux Etats-Unis. Afin d'éviter que ces indemnités ne fussent à des bénéfices incertains qu'on ne pouvait manquer d'y chercher, on en reconstruisait le nombre, et on ne comprenait sous ce titre que: 1°. Les bâtimens et cargaisons saisis et capturés, bien qu'arrivés en France et perdus d'Amérique, tant qu'ils eussent un droit de franchise des décrets impériaux. 2°. Ceux qui n'avaient point contrevenu à ces décrets. 3°. Ceux appelés en Espagne, en Hollande ou à Naples, avec promesse de protection et de sûreté de la part des ministres de ces puissances. 4°. Enfin ceux qui avaient transigé avec leurs captureurs, sous la sanction obtenue du conseil des prises.

Ainsi, on ne consentait à des indemnités qu'en faveur de ceux qui n'avaient pas violé aucun décret, et on ne confirmait les arrangements faits entre les captureurs et les

captureurs que lorsqu'il étaient approuvés et sanctionnés par le conseil des prises.

Aujourd'hui la chose est bien changée. Quo ne ferait pas M. de Polignac pour étranger s'il gâta un peu des affaires au dehors, au moins est-il ministre de l'étranger. Trente millions en bonnes espèces ou en coupons valant espèces, sont données aux Etats-Unis par la largesse des nos ministres. On prend sans compter. Qu'importe? le budget suffit à tout. Et puis ne faut-il pas laisser quelques petits bénéfices aux honnêtes gens qui se sont livrés dans ces négociations pour les amener à bien! On ne saurait trop faire pour le petit nombre d'hommes qu'on retrouve seuls autour de soi au milieu de l'abandon général où vous laissez tous les hommes amis de leur pays, amis de la justice et de la bonne foi et de l'honneur public.

(Constitutionnel.)

COUR ROYALE DE PARIS.

Audience du 25 Février.

PROCES DU FIGARO.

Extrait de la défense de M. Dupin jeune, avocat du journal incriminé.

«Enfin, Messieurs, chaque peuple a un caractère et des vertus qui lui sont propres. La nation française se distingue toujours par la loyauté et la fidélité en ses engagements. Il est une profession surtout qui, dans tous les temps, se montra plus scrupuleuse encore que les autres sur le point d'honneur: c'est la profession des armes. L'honneur militaire était chez nous comme la plus haute expression, et le résumé de tout ce qu'il y a de loyal et de généreux. Pour un officier français, jurer sur son épée était la plus puissante garantie qu'il pût donner de sa foi; et dans les temps désastreux de nos discordes civiles, on l'a dit avec raison: l'honneur français s'était réfugié dans nos camps. Faut-il donc s'étonner que la nation soit jalouse de cet honneur, et qu'elle désire voir le soin de nos armées confié à des mains pures et irréprochables? Ah! qu'on leur donne un de ces chefs illustres qui suivirent le roi sur la terre d'exil, ou un de ces guerriers généreux qui résistèrent sur le sol de la patrie pour en repousser l'étranger, peu importe: tous ont obéi à ce qu'ils regardaient comme leur devoir; tous ont marché dans le chemin de l'honneur; mais si une fatale erreur porte à la tête de tant de braves un homme à qui la France, l'Europe, l'histoire puissent reprocher... Dois-je m'arrêter ici, Messieurs? (Profond silence.)

«Ah! sans doute il eût mérité des honneurs et des récompenses, le guerrier qui, lors de l'invasion du 20 Mars, fut noblement brisé son épée et refusé le secours de son bras à l'usurpation. Il eût été digne d'éloges le guerrier qui aurait été porter ses services à son Roi malheureux! Mais solliciter, mais jurer de servir le vainqueur du moment! mais accepter un commandement, c'est-à-dire, contracter avec ses soldats et ses frères d'armes, l'engagement de les conduire à la victoire et de vivre ou de mourir avec eux, et violer ensuite ce pacte sacré! Et les trahir et les abandonner au moment du péril! Et porter à ceux qu'on avait juré de combattre les moyens d'égorger ceux qu'on avait juré de défendre!... Il ne faut qu'avoir un cœur d'honnête homme pour sentir tout ce qu'il y a de coupable, et pour approuver toute antipathie, toute opposition, toute attaque. (Marques spontanées d'approbation que le respect pour la cour peut à peine contenir.)

«Et qu'on ne dise pas: la faveur royale couvre tout, elle vaut absolution. Quand le comte de Bourbon, exaspéré par un arrêt injuste, eut le tort inexorable d'aller offrir ses armes à l'étranger contre son pays, Charles Quint demanda à un seigneur de la cour de lui prêter son palais pour loger l'illustre transfuge dont le bras vaillant allait lui être si utile: «Je ne puis rien refuser à V. M., dit le fier Castellan; mais je lui déclare que si le duc de Bourbon loge dans ma maison, je la brûlerai dès qu'il en sera sorti, comme un lieu infecté de la peste, et par conséquent indigne d'être jamais habité par des gens d'honneur.» Charles Quint ne fit point mettre en jugement celui qui osait lui parler ainsi, et l'histoire a enregistré cette réponse au rang des paroles que doit honorer la postérité. (Nouvelles marques d'une vive sensation dans toute l'assemblée.)

«En bien! Messieurs, quelle différence y a-t-il entre le langage de l'officier de Charles Quint et celui des journaux de l'opposition? En résumé, ils ont défendu nos institutions, c'était défendre le trône qui s'appuyait sur elle. Ils ont repoussé les cruautés de parti qui sont le cortège obligé des révolutions; c'était travailler à rendre le retour des révolutions impossible. Ils ont cherché à flétrir la violation des sermens; c'était affermir la puissance de ceux qui nous lient à la dynastie des Bourbons.

«Dans cette lutte, le Figaro n'a fait que poursuivre, par des épigrammes, ceux que d'autres poursuivaient par des attaques plus sérieuses et plus vengeres. Ah! Messieurs, laissez, laissez ces honneurs les ministres, laissez pour avoir jete tant de qu'en de et d'effusion dans un pays tranquille si pour avoir révélé tant de crimes et mis en jeu tant de passions; si, pour avoir enflamé le cœur de peurs, d'instincts, dont on ne peut se débarrasser, comme le Figaro, que des épigrammes!»

FEUILLETON.

«L'article suivant a été remis depuis avant hier au bureau de cette feuille.

(Communiqué.)

Une personne connue, se propose d'ouvrir un cours d'Osteologie, dans lequel il cherchera à prouver que la partie est le sphyxisme de tout. Il prie les personnes qui voudront argumenter avec lui sur ce sujet de se servir de telle langue qu'il leur conviendra, à l'exception du français qu'il

doit ne pas comprendre en fait de raisonnemens.

S'adresser à l'enseigne du Gardien d'Id.

(Communiqué.)

Le Barbier de Séville.—Mme. Féron.

Dieu soit béni, enfin nous avons une cantatrice!—Voulez-vous passer une soirée délicieuse, voulez-vous entendre une voix tour à tour brillante et languoureuse, moduler des accents tendres ou pathétiques, voulez-vous enfin sentir d'une douce extase et goûter un bonheur qui tient de la féerie? allez, courez entendre Mme Féron.

Quelle précision, quelle facilité! Cette voix flexible et douce se joue des plus grands difficultés; pas un son forcé, pas un trépi, une gamme, qui laisse quelque chose à désirer; tout est d'une admirable perfection. Le critique est forcé de se taire, l'homme sensible écoute, et admire, et dit tout bas: c'est divin!

L'on ne saurait parler de Mme. Féron sans enthousiasme, parce que tout ce qui s'adresse à l'âme lisse de douces émotions. Mme. Féron est non seulement une cantatrice du premier ordre, mais un excellent comédienne; son jeu muet, sa démarche, ses gestes, décelent une grande habitude du théâtre. La scène où elle remet un billet à Figaro, était admirable de vérité; les traits de Rosine peignaient bien cet embarras d'une jeune fille que l'on croit une innocente et qui en apprend à ce coquin de Figaro lui-même.

Qu'un puriste s'arrête à des défauts de prononciation et exige qu'une italienne parle française, comme une française; cet homme là fait pitié.

Le succès était à peine baissé que le public a demandé Rosine; Mme. Féron s'est rendue au désir du public et a été accueillie par un triple salut d'applaudis mens.

Nous ne faisons pas cet article sans rendre justice aux acteurs qui ont joué avec Mme. Féron dans le Barbier de Séville; chacun d'eux semblait se piquer d'une noble émulation et le morceau final du second acte n'a jamais été si bien chanté. Une seconde représentation du Barbier de Séville attirait la foule au Théâtre d'Orléans.

Un grand nombre de votans soutiendra Mr. A. B. ROMAN comme candidat à la place de Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, à l'élection prochaine.

Nous sommes autorisés à annoncer Mr. A. BEAUVAIS comme candidat à la place de Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, à l'élection prochaine.

Nous sommes autorisés à annoncer Mr. D. F. BURTHE comme candidat pour la place de Sénateur du 21 district.

Un grand nombre d'électeurs proposent de voter pour Mr. ANTONIO DUCROS comme candidat pour le 2d. district sénatorial aux élections de Juillet.

MARINE.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expéditions.

Navire Olympia, Wood Havre, Ferré & Charbonnet. Navire Margnet, Scott, K-nnard, Liverpool, L. Lesmaier. Brick Charles, Wheeler, Providence, (R. I.) Crockayne, Watts et co. Brig Wm Henry, Cole, Philadelphia, J. H. Gale. Goel. Heaper, Nelson, St. Yvon de Cuba, Townsley et Prieur. Goel. Casanen, Nichols, Ap's. chiochi, Capitaine. Goel. Krampler, Herriman, Boston, Capitaine.

Arrivés.

Bateau de remorque Porpoise, Howren, ayant mis en mer le brick Watchman et la goelette Jeanetta, et remorqué sur la barre le navire Chester, de Philadelphie, navire Wm Donald de Liverpool—il a amené les navires Bengal et Meridien—le navire Essex et le brick Franklin étaient en dehors de la barre, ainsi qu'une barque qu'on suppose être le Cyrus-Butler, du Havre.

Navire Bengall, Bisett, Liverpool. Navire Meridian, Adams, Havre, sur leit. Bateau de remorque Post Boy, Herriman; de Poverty Point, avec le navire Sarah Sheafe egle brick Suedon Dublin. Le Post Boy est reparti immédiatement avec le brick Erie, pour une habitation près du Détour.

Bateau à vapeur Lafourche, Moorhead, de Lafourche, avec un chargement de sucre, melasse, &c. à J. Hagan & co; Tolédano et Gaillard; et autres—21 passagers. Bateau à vapeur Neptune, Barnett, de Vicksburg, avec 246 balles coton, &c. à M. White; A. Fisk et co; Wilkins et Linton; et autres—58 passagers.

Bateau à vapeur Souvenir, Streck, de Lafourche, avec un chargement de sucre, melasse, &c. à Wilkins et Linton; J. Hagan et co. P. Duhertrand; et autres—28 pas. Bateau à vapeur Car of Commerce, Harlin, Nouvelle Mexique, avec un chargement à divers consignataires.

Entrés.

Navire Sarah Sheafe, Peare, du Havre, avec un chargement à A. Marchand; B. Lacoste; V. Vignaud; T. Marot; Mr. Guétré P. Frey et co; A. L. Boimare; Borgan; H. rman et co. Brick Dou-don, Hoy, de St. Barthelemy.

THEATRE D'ORLEANS.

SECONDE REPRESENTATION DE Madame Féron.

JEUDI 15 Avril 1830

LA VESTALE.

Grand Opéra en trois actes de l'Académie Royale de musique de Paris, musique de Spontini. Cet ouvrage sera orné de tout son spectacle et de Danes.

Madame FERON, jouera le rôle de JULIA. A la suite de la comédie triomphale de Lirionis un premier acte, Mesdemois. Mes Adèle et Kath. L'AVENOT descendra.

Un Pas de Deux.

SUIVI DU Mariage Extravagant.

Vendredi, en un acte, par Mr. Desaugiers.

TIRAGE DE LA LOTERIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAYON ROUGE. Classe No 7, pour 1830. 27 I 10 22

VENTES A L'ENCAEN.

PARF. DUTILLLET.

Il sera vendu au café de Hewlett, le 20 Avril prochain, à midi, l'habitation Montreuil, divisée en terrains, conformément au plan dressé par le Voyer de la Ville. Cette habitation est située au bas de la Nlle. Orléans, entre les monts à scies de Mrs. J. J. Miller, Duralde et Donnet. Le plan sera déposé avant la vente au susdit café. Conditions—1, 2 et 3 ans en billets endossés à satisfaction et l'y pothèque jusqu'à parfait paiement. Les autres conditions au moment de la vente. Les actes de vente seront passés chez Octave e Armas, not. pub. 20 mars

ÉTAT SOMMAIRE

Des Recettes et Dépenses de la fabrique de l'Eglise St. Louis de la Nouvelle-Orléans du 1er Janvier au 31 Décembre 1829.

Table with 2 columns: Description and Amount. Includes Balance en caisse le 31 Dec. 1828 \$ 5,331 31, Produit net du casuel 20,525 35, Loyers des Propriétés de la Fabrique 8,550, Loyers des Bancs de l'Eglise 49 85, Legs 100, Total 30,648 75.